



**Avignon, le 07/05/2020**

Compte tenu de la période sanitaire actuelle, cette réunion s'est tenue en mode audioconférence.

Etaient présent pour FO, Mireille Compagnat, Thierry Vall et Christian Pernot .

Le but de ce CHSCT était d'exposer les conditions sanitaires, notamment, dans lesquelles devraient se dérouler le Plan de Reprise d'Activité ( P R A ) à la DGFIP et de s'assurer que lesdites conditions permettaient un retour des effectifs en présentiel.

Une liminaire a été lue par le secrétaire départemental FO-DGFIP Vaucluse pour rappeler que, pour notre section syndicale, l'après 11 mai 2020 ne saurait correspondre à un retour massif des agents dans les services et des usagers dans nos accueils. Elle est jointe au présent compte-rendu.

Notre délégation s'est également étonnée de recevoir la veille au soir l'ensemble des pièces destinées à travailler pendant la réunion. Nous ne méconnaissons pas les efforts de la Direction pour nous adresser des dossiers complets et vérifiés. Cependant, un délai aussi court ne peut nous permettre d'analyser les documents d'un CHSCT.

Nous suivrons avec une très grande vigilance l'application du plan de reprise de l'activité décliné localement.

Le Président a précisé que la mobilisation des effectifs serait graduelle dans le respect des règles sanitaires préconisées et dans le souci de préserver la santé des agents en présentiel.

Comme chacun le sait, c'est au jeudi 7 mai 2020 que nous connaissons la carte définitive du déconfinement.

Par ailleurs, il a rappelé que la capacité de mobilisation dépendait de facteurs exogènes comme les conditions de reprise dans les écoles.

Les représentants FO DGFIP 84 considèrent que le PRA est très général, tout comme l'était déjà le plan de continuation de l'activité appliqué depuis la mi- mars.

Ce PRA prévoit deux types de missions qui viennent s'ajouter à celles du PCA, elles sont dites de rang 2 et 3. Celles de rang 2 correspondent à des missions essentielles dont la reprise est à privilégier à compter du 11 mai et celles de rang 3 sont des missions pouvant reprendre dès le 11 mai si les moyens le permettent ou plus tard. En d'autres termes, si les conditions étaient réunies, il faudrait faire toutes les missions dès le 11 mai !

Les représentants FO ne sont pas contre, par principe, la reprise du travail mais à la condition de ne pas mettre en danger la santé des agents présents. Afin de mieux comprendre l'application de ce PRA, ils ont demandé sa déclinaison locale au Président.

Nous n'avons pas pu obtenir la programmation des effectifs mobilisés, le Président répétant que la montée en puissance serait graduelle et étalée sur les prochaines semaines. Il a seulement indiqué que les effectifs présents la semaine prochaine représenteraient 30 à 40 % des agents du département.

C'est en fait un retour massif des effectifs, sans masque de protection qui, compte tenu des éléments très vagues fournis dans ce plan, pourrait rapidement s'annoncer. Force Ouvrière condamne fermement ce dispositif, compte tenu des incertitudes sur la connaissance de ce virus.

Par ailleurs, le Président nous a annoncé la fin des journées banalisées pour les agents en présentiel.

Concrètement, la règle du fini-parti est définitivement enterrée.

Dans le cadre de l'aménagement des horaires de travail pendant le PRA, FO a demandé que la situation des agents contraints de travailler en décalé soit prise en compte mais nous avons essuyé un refus du Directeur !

Les chefs de service doivent contacter jeudi 7 mai, les membres de leurs équipes respectives afin de préciser les plannings en présentiel et en télétravail pour la semaine prochaine.

### **Agents fragiles en ASA :**

Le Directeur précise que les agents « fragiles » placés en ASA , resteront à priori en ASA pour la période post 11 mai sauf s'ils font la demande expresse de vouloir

revenir au travail, auquel cas il faudra qu'ils se rapprochent du médecin de prévention, en concertation avec leur médecin traitant.

### **ASA pour gardes d'enfants :**

Sur ce point, il est précisé que les parents qui gardent des enfants et sont en ASA le resteront après le 11 mai pour ceux d'entre eux dont les crèches ou les écoles restent fermées.

En ce qui concerne les parents qui ne souhaitent pas remettre leurs enfants à l'école, ils seront placés en ASA jusqu'à la fin du mois de mai. Au-delà, ils devront poser des congés.

### **Port des masques :**

Concernant les mesures sanitaires, il a rappelé la doctrine ministérielle du port du masque qui veut que, hors services accueillant du public, le port du masque n'est pas obligatoire.

Une autre OS a fait remarquer que, s'il ne protège pas celui qui le porte, le port généralisé du masque permettrait à l'évidence de diminuer considérablement le risque de contamination par le coronavirus, ce qui a été reconnu par les hautes autorités scientifiques.

Les livraisons de masques sont désormais assurées par la préfecture de Vaucluse. La première devrait arriver dès la semaine prochaine. Le président n'a toutefois pas donné de chiffres...

La délégation FO s'interroge : qui détient la vérité, notre DDFIP ou le ministre de l'Economie qui, dans l'audio conférence ministérielle du 5 mai, a d'emblée confirmé la pénurie de masques et son impossibilité d'en distribuer à tous les agents de son ministère, réservant son maigre stock aux enquêteurs de l'INSEE et aux agents de la DGCCRF?

De plus, le Président a tenu à préciser que si un agent ne se sentait pas en sécurité dans son environnement de travail, malgré les règles de distanciation physique mises en place, il pouvait porter un masque: Il devra le payer de ses deniers si la Préfecture ne les livre pas en nombre et très rapidement.

Pour la délégation FO DGFIP 84, chaque agent présent dans les services, quelque soit la fonction qu'il exerce, doit bénéficier de deux masques par jour. Ils constituent une mesure de protection supplémentaire et pas un luxe.

Pour conclure, le président a fait machine arrière quant à la possibilité de fournir des masques aux agents empruntant les transports en commun, et a proposé de faire l'avance de masques auxdits agents.

## **Respect des règles de distanciation physique :**

Une autre OS a fait remarquer que dans un SIP de grande taille, les règles de distanciation physique pouvaient ne pas être respectées compte tenu de la circulation des collègues en présentiel.

Concernant les bureaux en « marguerite », nous avons rappelé la préconisation figurant page 5 du guide des bonnes pratiques dans le cadre du PCA publié le 24 mars sur Ulysse 84 qui précise « Pour les agents installés en marguerite, je privilégie la présence d'un seul agent par marguerite ».

Elle ne s'appliquera plus dans le cadre du PRA alors qu'elle constituait une garantie de sécurité supplémentaire pour les collègues présents dans les bureaux.

**Conclusion :** Si la distanciation physique entre agents semble théoriquement respectée, la Direction se livre dans la pratique au remplissage des services. Elle prend un risque significatif d'augmenter les contaminations.

Concernant la climatisation, la Direction a pris contact avec les différents prestataires des différents sites et services afin de s'assurer que les caractéristiques techniques des systèmes de climatisation garantissent la santé des agents présents.

Il a été rappelé au Président que les fortes chaleurs commençaient dès le mois de mai et qu'il y avait urgence à régler cette problématique.

Il a reconnu que le respect des règles de distanciation physique dans les services pourrait faire l'objet d'une visite par les membres du CHSCT.

## **Restauration :**

Le prestataire du restaurant interadministratif de la cité à Avignon, ANSAMBLE, a fait une offre de reprise d'activité, en cours d'étude.

Dans l'attente, il est recommandé d'apporter son repas et prendre les précautions d'usage.

## **Campagne IR :**

Toujours d'après le Président, aucun accueil physique même personnalisé n'aura lieu courant semaine prochaine.

La moitié des plaques de plexiglas a été livrée à la direction.

A ce stade, aucun déplacement dans les maisons France services n'est envisagé.

## **Télétravail :**

D'après les chiffres de la Direction, 110 agents sont en télétravail actuellement. La capacité de télétravail devrait croître avec l'arrivée mardi 4 mai 2020 de 30 PC ultraportables.

Le Président a également précisé qu'une rotation/redéploiement des PC aurait lieu entre les effectifs des différents services, afin de garantir, nous supposons, un minimum d'accès au télétravail.

Pour FO DGFIP 84, dans le contexte actuel, il est nécessaire de développer le télétravail pour éviter les risques de contamination de nos collègues.

***Notre prochain rendez-vous avec la Direction est prévu mercredi 13 mai.***

***N'hésitez pas à nous contacter pour évoquer vos situations individuelles, ne restez pas seuls !***